



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE8

RECEPTION DES TRAVAUX
PROCES-VERBAL DE LEVEE DES RESERVES¹

Le formulaire EXE8 est un modèle de procès-verbal, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour consigner les opérations de levée des réserves, énumérées par le maître de l'ouvrage dans sa décision de réception des travaux (formulaire EXE6).

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

NOALIS

56 Rue d'Austerlitz – 16000 ANGOULEME

Tél : 05 16 42 35 13

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ENTREPRISE SOLS TEAM

24 rue Guy Ragnaud – 16000 ANGOULEME

Tel : 05 45 65 65 29

C - Identification du maître d'œuvre

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du maître d'œuvre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

LAMBERT & DEGAS ARCHITECTURE

59 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - 17770 BURIE - TEL 05 46 96 15 04

Siret : 479 782 674 00036

D - Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

**REHABILITATION ET CHANGEMENT DE DESTINATION D'UN FOYER EN 16 LOGEMENTS LOCATIFS
FAMILIAUX – 130 Rue Madame Curie – 16600 RUELLE SUR TOUVRE**

E - Objet du procès-verbal de levée des réserves

La levée des réserves porte sur :

(Cocher la case correspondante.)

- la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
LOT 6 REVETEMENTS DE SOLS
- la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

F - Procès-verbal de levée des réserves

Je, soussigné Stéphane DEGAS, maître d'œuvre,

(Rappeler les nom et prénom du maître d'œuvre et cocher la ou les cases correspondantes.)

- en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;
- en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;
- en présence du titulaire du marché public ;
- en l'absence du titulaire du marché public dûment convoqué, par courrier en date du

après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que : (Cocher les cases correspondantes.)

1. les épreuves, prévues au marché public :

- n'ont pas été effectuées ;
- ont été effectuées, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;
 - et sont concluantes ;
 - et sont concluantes, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;

2. les travaux et prestations, ayant fait l'objet de réserves :

- ont été exécutés ;
- ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe n° ci-jointe ;

3. les ouvrages :

- sont conformes aux spécifications du marché public, les imperfections et malfaçons constatées ayant été corrigées ;
- sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe, qui n'ont pas été corrigées ;

4. les conditions de pose des équipements :

- sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
- ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

5. les installations de chantier :

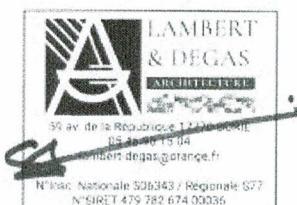
- ont été repliées ;
- n'ont pas été repliées ;

6. les terrains et les lieux :

- ont été remis en état ;
- n'ont pas été remis en état.

Dressé le 21/09/2021

Signature
(maître d'œuvre)



Accepté le 21/09/2021

Signature
(titulaire)

Revêtements SOUS et MURS
Sarl au capital de 33 000€
24 rue du Délégué Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél / Fax : 05 45 65 65 29
Siret : 447 754 037 00029 - APE : 4333Z

- J'atteste que le titulaire du marché public a refusé de signer le présent procès-verbal.

Dressé le

Signature
(maître d'œuvre)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
RECEPTION DES TRAVAUX
PROPOSITION DU MAÎTRE D'OEUVRE
ET DECISION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE
RELATIVES À LA LEVÉE LEVÉE DES RÉSERVES

EXE9

Le formulaire EXE9 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour formaliser ses propositions relatives au procès-verbal de levée de réserves (formulaire EXE8). Il peut aussi être utilisé par le maître de l'ouvrage, pour formaliser sa décision concernant la levée des réserves, qu'il a émises dans sa décision de réception des ouvrages (formulaire EXE6).

A - Identification du maître de l'ouvrage.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

CALITOM, Syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente
ZE la Braconne 19 route du lac des saules
16600 MORNAC

Tél. et fax : 0545658250 -
email : YHUGUENOT@calitom.com
SIRET : 251 602 660 00028

B - Identification du titulaire du marché public.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SOLS TEAM
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél.:05 45 65 65 29
email : d.fargeas@wanadoo.fr
SIRET:447 754 037 000 29

C - Identification du maître d'œuvre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du maître d'œuvre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

cecile metaireau architecte
4 route de mansle
16260 CELLEFROUIN
Tél. : 0673474461
email : cecilemetaireau.mar@gmail.com
SIRET : 49348196400044

D - Objet du marché public.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

TRANSFORMATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ PARTIELLE DU RDC DU SIEGE CALITOM

E - Objet de la levée des réserves.

La levée des réserves porte sur :
(Cocher la case correspondante.)

la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :

la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

NUMÉRO ET NOM DU LOT : 07 REVETEMENT DE SOL SOUPLE

(1) Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

F - Proposition du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves.

Au vu du procès-verbal de levée des réserves, en date du 15/10/21 ;

Je soussigné, **cecile metaireau architecte**, maître d'œuvre.
(Cocher la case correspondante)

- 1 de rapporter la réception des travaux et prestations, l'exécution des épreuves mentionnées dans la décision de réception des ouvrages du n'ayant pas été concluantes.
- 2 de lever toutes les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le 23/07/21.
- 3 de maintenir l'ensemble des réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le
- 4 parmi les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages intervenue le , de lever celles figurant dans l'annexe n° du présent formulaire.

Il est proposé de maintenir les réserves suivantes
(Cocher la case correspondante)

- 4.1. l'exécution des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.2. l'exécution des travaux et prestations listés à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.3. la correction des imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.4. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
- 4.5. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

F - Signature du maître d'œuvre

A CELLEFROUIN, le 15/10/21
Signature
(maître d'œuvre)


CECILE METAIREAU
architecte
Imonp exerçant en libéral
Inscrite sous le n°77961 du tableau
national de l'ordre des architectes français
Le Bourg - 16260 Cellefrouin
Tiren: 493 481 964

G - Décision du maître de l'ouvrage

Au vu du procès-verbal de levée des réserves, en date du 15/10/21, et des propositions complémentaires présentées le par le maître d'œuvre ;

le maître de l'ouvrage décide :
(Cocher la case correspondante.)

1. d'accepter toutes les propositions complémentaires du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves.
2. de ne pas retenir les propositions complémentaires du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves et de :
 - 2.1 rapporter la réception des travaux et prestations, l'exécution des épreuves mentionnées dans la décision de réception des ouvrages du n'ayant pas été concluantes.
 - 2.2 lever toutes les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le
 - 2.3 maintenir l'ensemble des réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le
 - 2.4 parmi les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages intervenue le de lever celles figurant dans l'annexe n° du présent formulaire.

Il est décidé de maintenir les réserves suivantes
(Cocher la case correspondante)

- 2.4.1. l'exécution des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.
- 2.4.2. l'exécution des travaux et prestations listés à l'annexe n° ci-jointe.
- 2.4.3. la correction des imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.
- 2.4.4. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
- 2.4.5. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

H - Signature du maître d'ouvrage

A MORNAC, le 18/10/21

Signature
(maître de l'ouvrage)

Le Directeur Général

François PHILIPPI

Liste des réserves par lots

TRANSFORMATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ PARTIELLE DU RDC DU SIEGE CALITOM

07 - REVETEMENT DE SOL SOUPLE

Réception N°2 : TRAVAUX INTERIEURS/

Date de réception : 09/07/2021

Maître d'Ouvrage : CALITOM, Syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente

Heure de réception : 08:15

N°	Localisation	Description	Date limite de levée	Date d'exécution	Observations
17	accueil	Terminer pose sol souple dans l'accueil	23/07/2021	23/09/2021	
18	accueil/ entrée	Fourniture et pose des revêtements textiles - Tapis de propreté dans le sas et l'accueil compris profil périphérique encastrés. Compris seuils en raccords entre revêtements neufs et existants	23/07/2021	23/09/2021	
19	nettoyage trace de ragréage entre sanitaires et circulation, principale	Attention les traces de pas en ragréage n'ont pas été nettoyées, les escaliers sont aussi concernés.	13/07/2021	23/09/2021	
20	ensemble des sols souples	après nettoyage de mise en service LOT 08 vérification état des sols et planéité (absence de bulle d'air)	23/07/2021	23/09/2021	
21	accueil	le profil de tapis de propreté a été posé en retrait du mur latéral d'entrée, cela créer un vide de revêtement disgracieux. Les lames de tapis étant recoupables, elles doivent remplir la surface total entre sol souple et mur	23/07/2021	23/09/2021	
31	sas entrée RDC	terminer préparation et pose du tapis de sol sas entrée+ fourniture et pose des raccords entre revêtements (seuils plats, seuils 2cm chanfrainé PMR entrée, etc...)	06/08/2021	24/09/2021	

RECEPTION DES TRAVAUX

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Centre Hospitalier d'Angoulême
Rond-Point de Girac
CS 55015 Saint-Michel
16959 ANGOULEME CEDEX 9
Pour le compte du Centre Hospitalier Camille Claudel

OBJET DU MARCHE PUBLIC :

Travaux de rénovation de la cuisine centrale du CH Camille Claudel
Lot n°2 « Réfection des sols et revêtements muraux PVC »
Marché n°210384

TITULAIRE DU MARCHE :

SOLS TEAM
24 rue du Docteur Guy Ragnaud - 16000 ANGOULEME

DECISION DE RECEPTION

Au vu :

- du procès verbal des Opérations Préalables à la réception, en date du 21/06/21, et des propositions présentées le 21/06/21,
 de la lettre, en date du, par laquelle le titulaire du marché public accepte la réfaction proposée,

le Maître d'ouvrage décide :

1- que la date retenue pour l'achèvement des travaux est fixée au 11.06.2021

2- que la réception est prononcée :

2.1. sans réserve.

2.2. sous réserve :

2.2.1. de l'exécution concluante des épreuves énumérées à l'annexe n°..... ci-jointe.

2.2.2. de l'exécution des travaux et prestations, énumérés à l'annexe n°..... ci-jointe, avant le.....

2.3. avec réserve :

2.3.1. le titulaire doit remédier avant le....., aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n°..... ci-jointe.

2.3.1.1. Toutefois, il est proposé que cette réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte la réfaction égale en prix de base à € TTC

2.3.2. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains doivent être remis en état, avant le

2.3.3. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le.....

A Le Couronne....., le 8.07.2021.....

P/Le Directeur et par délégation,
La Directrice des services économiques,
techniques et logistiques,

V. RATAJCZAK





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
RECEPTION DES TRAVAUX
PROCES-VERBAL DES OPERATIONS PRÉALABLES A LA RECEPTION¹

EXE4

Le formulaire EXE4 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour formaliser le procès-verbal des opérations préalables à la décision de réception des ouvrages.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

LOGELIA CHARENTE
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA CHARENTE
10 Impasse d'Austerlitz
16025 Angoulême cedex
tél : 05 45 38 66 00

B - Identification du titulaire du marché public.

SOLS TEAM
21 rue Guy Ragnaud
16000 Angoulême
T: 05 45 65 65 29
SIRET : 447 754 037 00029

C - Identification du maître d'œuvre.

AUDOUIN LEFEUVRE ARCHITECTES
SELARL D'ARCHITECTURE
15 bis rue Lagrange 33000 Bordeaux
tél : 05 57 87 77 27
agence@audouin-lefeuvre.fr
Siret : 418 319 331 00025

D - Objet du marché public.

Construction d'un casernement de gendarmerie
Lot 10 Revêtements de sols souples
Marché n° 19-118

E - Objet des opérations préalables à la réception des ouvrages.

Date d'achèvement des travaux proposée par le titulaire du marché public : **12 janvier 2022**

Les opérations préalables à la réception des ouvrages portent sur :
(Cocher la case correspondante.)

- la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
Lot 10 Revêtements de sols souples
Marché n° 19-118
- la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

F - Procès-verbal des opérations préalables à la réception des ouvrages.

Je soussignée, Amaïa BERNAD représentant l'agence AUDOUIN LEFEUVRE ARCHITECTES, maître d'œuvre,

- en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;
- en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;
- en présence du titulaire du marché public ;
- en l'absence du titulaire du marché public dûment convoqué, par courrier en date du

après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. les travaux et prestations, prévus au marché public :

- ont été exécutés ;
- ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe n° ci-jointe ;

2. les ouvrages :

- sont conformes aux spécifications du marché public ;
- sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe ci-jointe ; auxquelles le titulaire doit remédier, avant le 24 janvier 2022

3. les conditions de pose des équipements :

- sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
- ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

4. les installations de chantier :

- ont été repliées ;
- n'ont pas été repliées ;

5. les terrains et les lieux :

- ont été remis en état ;
- n'ont pas été remis en état.

Dressé le 13/01/2022

Signature
(maître d'œuvre)

Gérard AUDOUIN
Eric LEFEUVRE
ARCHITECTES
15 bis, rue Digrange
33000 BORDEAUX
SELARL D'ARCHITECTURE
au capital de 46000 €
SIREN : 418 519 321
SIRET : 418 519 321 00016

Accepté le 14/01/2022

Signature
(titulaire)

SOLS TEAM
Revêtements SOLS et MURS
Sarl au Capital de 13 000€
24 rue du Doyen Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél / Fax 05 45 65 65 29
Siret : 447 754 037 00029 - APE : 4333Z

- J'atteste que le titulaire du marché public a refusé de signer le présent procès-verbal.

Dressé le
Signature
(maître d'œuvre)



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE8

RECEPTION DES TRAVAUX

PROCES-VERBAL DE LEVEE DES RESERVES¹

Le formulaire EXE8 est un modèle de procès-verbal, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour consigner les opérations de levée des réserves, énumérées par le maître de l'ouvrage dans sa décision de réception des travaux (formulaire EXE6).

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS
314 AVENUE JEAN MONNET
16170 ROUILLAC

B - Identification du titulaire du marché public.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

LOT 12- REVETEMENT DE SOL SOUPLE

ENTREPRISE SOL TEAM
24, Av du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME

C - Identification du maître d'œuvre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du maître d'œuvre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

SARL GRAVIERE ET FOULON ARCHITECTURE

1 Petite rue René Caillié
17100 SAINTES
TEL 05 46 93 62 19 - graviere.foulon@wanadoo.fr
SIRET 37817109400055

D - Objet du marché public.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Boulevard d'Encamp
16170 ROUILLAC

E - Objet du procès-verbal de levée des réserves.

La levée des réserves porte sur :
(Cocher la case correspondante.)

la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :

Lot 12 – REVETEMENT DE SOL SOUPLE

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

- la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

F - Procès-verbal de levée des réserves.

Je soussigné, **SARL GRAVIERE ET FOULON ARCHITECTURE**, maître d'œuvre,
(Rappeler les nom et prénom du maître d'œuvre et cocher la ou les cases correspondantes.)

- en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;
 en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;
 en présence du titulaire du marché public ;
 en l'absence du titulaire du marché public dûment convoqué, par courrier en date du

après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que : (Cocher les cases correspondantes.)

1. les épreuves, prévues au marché public :

- n'ont pas été effectuées ;
 ont été effectuées, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;
 et sont concluantes ;
 et sont concluantes, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;

2. les travaux et prestations, ayant fait l'objet de réserves :

- ont été exécutés ;
 ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe n° ci-jointe ;

3. les ouvrages :

- sont conformes aux spécifications du marché public, les imperfections et malfaçons constatées ayant été corrigées ;
 sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe, qui n'ont pas été corrigées ;

4. les conditions de pose des équipements :

- sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
 ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

5. les installations de chantier :

- ont été repliées ;
 n'ont pas été repliées ;

6. les terrains et les lieux :

- ont été remis en état ;
 n'ont pas été remis en état.

Dressé le 02 septembre 2021

Signature **SARL GRAVIERE & FOULON**
(maître d'œuvre)
1, petite rue René Callié
17100 SAINTES
Tél. 05 46 93 62 19
SIRET 378 171 094 00055

Accepté le 02 septembre 2021

Signature **SOLS TEAM**
(titulaire)
Revêtements SOLS et MURS
Sarl au Capital de 33 000€
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél/ Fax : 05 45 65 65 29
Siret : 447 757 037 00029 - APE : 4333Z

J'atteste que le titulaire du marché public a refusé de signer le présent procès-verbal.

Date de mise à jour : 25/02/2011

Dressé le 28.9.2021

Signature
(maître d'œuvre)
C. VIGNAUX
Président



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
RECEPTION DES TRAVAUX
DECISION DE RECEPTION¹

EXE6

Le formulaire EXE6 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître de l'ouvrage, pour formaliser sa décision de réception, relative aux travaux commandés dans le cadre d'un marché public.

A - Identification du maître de l'ouvrage.

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
31 boulevard Emile Roux
CS 60000
16917 Angoulême Cedex 9

YANNICK BERNARD - 16917 ANGOULEME
25 27 00 01 20 - objectif unique
réception et réception - 01
supplémentaire administratif au niveau
des marchés - 01/04

B - Identification du titulaire du marché public.

SARL SOLS TEAM
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16 000 ANGOULEME
Siret - 447 754 037 00029

C - Identification du maître d'œuvre.

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
Pôle Infrastructures et Aménagement du Territoire
Direction du Patrimoine Foncier
31 boulevard Emile Roux - CS 60000
16917 Angoulême Cedex 9
Siret - 22160001800016

D - Objet du marché public.

Restructuration du Centre Départemental de l'Enfance Leclerc – Chauvin à Angoulême
Lot n°12 Revêtements de sols souples – marché n° 19 00528

E - Objet de la décision de réception.

La présente décision a pour objet la réception des prestations désignées ci-dessous :

La totalité des prestations prévues au marché

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.
EXE6 – Réception des travaux
Décision de réception

F - Décision du maître de l'ouvrage.

Au vu :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- du procès-verbal des opérations préalables à la réception, en date du 25/05/2021, du procès-verbal de levée des réserves en date du 23/07/2021 et des propositions présentées le 23/07/2021 par le maître d'œuvre ;
- de la lettre, en date du , par laquelle le titulaire du marché public accepte la réfaction proposée ;

le maître de l'ouvrage décide :

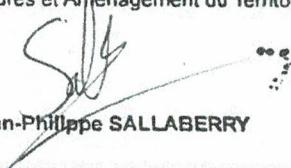
(Cocher la case correspondante.)

1. que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 23 juillet 2021
2. que la réception est prononcée ;
(Cocher la case correspondante.)
 - 2.1. sans réserve.
 - 2.2. sous réserve :
(Cocher la case correspondante.)
 - 2.2.1. de l'exécution concluante des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.
 - 2.2.2. de l'exécution des travaux et prestations, énumérés à l'annexe n° ci-jointe, avant le
 - 2.3. avec réserve :
(Cocher la case correspondante.)
 - 2.3.1. le titulaire doit remédier, avant le aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.
 - 2.3.1.1. Toutefois, il est proposé que cette dernière réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte une réfaction égale en prix de base à (Indiquer le montant de la réfaction.) :
 - 2.3.2. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
 - 2.3.3. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

G - Signature du maître de l'ouvrage.

A Angoulême, le 19. AOUT. 2021

Signature
(maître de l'ouvrage)
Pour le Président et par délégation
L'Adjoint au Directeur du Pôle
Infrastructures et Aménagement du Territoire


Jean-Philippe SALLABERRY

Date de mise à jour : 25/02/2011.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE4

RECEPTION DES TRAVAUX

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS PREALABLES A LA RECEPTION¹

Le formulaire EXE4 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour formaliser le procès-verbal des opérations préalables à la décision de réception des ouvrages.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

MAIRIE DE PALLUAUD représentée par **M. le Maire : M. Michel Andreux**

Le Bourg - 16390 PALLUAUD

Courriel : commdepaluaud@wanadoo.fr - Tél. : 05.45.60.30.44 - Siret : 211 602 545 00017

B - Identification du titulaire du marché public.

SOLS TEAM

24, Rue du Docteur Guy Raymond - 16000 ANGOULEME
Tél. : 05.45.65.65.29 - Siret : 447 754 037 00029

C - Identification du maître d'œuvre.

SAS ATELIER NEYRAT-MICHELET

10, Rue de la Gâtine - 16000 ANGOULEME
Courriel : atelier@neyrat-michelet.fr - Tél : 09.72.25.83.03 - Siret : 53013690200018

D - Objet du marché public.

Aménagement de la mairie et de l'agence postale dans l'immeuble "Ledoux"

E - Objet des opérations préalables à la réception des ouvrages.

Date d'achèvement des travaux proposés par le titulaire du marché public : **29 Avril 2021**

Les opérations préalables à la réception des ouvrages portent sur :
(Cocher la case correspondante.)

la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :

LOT N°06 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

F - Procès-verbal des opérations préalables à la réception des ouvrages.

Je soussigné, **Christophe Michelet**, co-gérant de l'**Atelier Neyrat-Michelet**, maître d'œuvre,
(Rappeler les nom et prénom du maître d'œuvre et cocher les cases correspondantes.)

en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

- en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;
- en présence du titulaire du marché public ;
- en l'absence du titulaire du marché public dûment convoqué, par courrier en date du

après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. les épreuves, prévues au marché public :

- n'ont pas été effectuées ;
- ont été effectuées, à l'exception de celles indiquées à l'annexe ci-jointe ;
 - et sont concluantes ;
 - et sont concluantes, à l'exception de celles indiquées à l'annexe ci-jointe ;

2. les travaux et prestations, prévus au marché public :

- ont été exécutés ;
- ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe ci-jointe ;

3. les ouvrages :

- sont conformes aux spécifications du marché public ;
- sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe ci-jointe ;

4. les conditions de pose des équipements :

- sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
- ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

5. les installations de chantier :

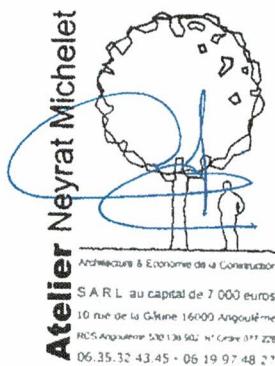
- ont été repliées ;
- n'ont pas été repliées ;

6. les terrains et les lieux :

- ont été remis en état ;
- n'ont pas été remis en état.

Dressé le 29 Avril 2021

Signature
(maître d'œuvre)



Accepté le 29 Avril 2021

Signature
(titulaire)

SOLS TEAM
Revêtements SOLS et MURS
Sarl au Capital de 33 000€
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél / Fax : 05 45 85 65 29
Siret : 447 754 022 00029 - APE : 4333Z

Réserves à lever avant le 07/05/21 suite à la réception de travaux du 29/04/21 :

- impacts en sols à traiter dans accueil mairie et salle du conseil.
- tapis brosse extra-plat (teinte noire) de la salle du conseil en façade Nord (format 1,20x0,90 ml) à fournir à la Mairie.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE8

RECEPTION DES TRAVAUX
PROCES-VERBAL DE LEVEE DES RESERVES¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

REGION NOUVELLE AQUITAINE

15 rue de l'ancienne Comédie

CS 10575

86021 POITIER

TEL : 05 46 74 89 78

Aurore.bacque-cazenave@nouvelle-aquitaine.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Lot n°2 : Revêtement de sol souple :

SOLS TEAM

24 rue du Docteur Guy Ragnaud

16000 Angoulême

TEL : 05 45 65 65 29

d.fargeas@orange.fr

SIRET : 447 754 037 00029

C - Identification du maître d'œuvre

SARL C+M ARCHITECTES

79 rue Sadi CARNOT

17 500 Jonzac

05 46 70 04 04

architectes@cplsm.fr

SIRET : 441 616 984 000 15

D - Objet du marché public

RENOVATION INTERIEURE DE L'INTERNAT AU LYCEE JEAN-ALBERT GREGOIRE A SOYAUX

E - Objet du procès-verbal de levée des réserves

La levée des réserves porte sur :
(Cocher la case correspondante.)

- la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
→ **Revêtement de sol souple**

- la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

F - Procès-verbal de levée des réserves

Je, soussignée, Cécile ROUDET, C+M Architectes, maître d'œuvre,
(Rappeler les nom et prénom du maître d'œuvre et cocher la ou les cases correspondantes.)

- en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;
- en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;
- en présence du titulaire du marché public ;
- en l'absence du titulaire du marché public dûment convoqué, par courrier en date du

après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que : (Cocher les cases correspondantes.)

1. les épreuves, prévues au marché public :

- n'ont pas été effectuées ;
- ont été effectuées, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;
 - et sont concluantes ;
 - et sont concluantes, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;

2. les travaux et prestations, ayant fait l'objet de réserves :

- ont été exécutés ;
- ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe n° ci-jointe ;

3. les ouvrages :

- sont conformes aux spécifications du marché public, les imperfections et malfaçons constatées ayant été corrigées ;
- sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe, qui n'ont pas été corrigées ;

4. les conditions de pose des équipements :

- sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
- ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

5. les installations de chantier :

- ont été repliées ;
- n'ont pas été repliées ;

6. les terrains et les lieux :

- ont été remis en état ;
- n'ont pas été remis en état.

Dressé le 20/09/2021

Signature (maître d'œuvre)



8, rue Sadi Carnot
17500 JONZAC
Tel : 05-46-70-04-04
Fax : 05-46-48-02-97
Architectes DPLG & 5174
Siret 441 616 984 00015

Accepté le 6 octobre 2021

Signature (titulaire)

SOLS TEAM

Revêtements SOLS et MURS
Sarl au Capital de 32 000€
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél / Fax : 05 45 65 65 29
Siret : 447 754 037 00029 - APE : 4333Z

- J'atteste que le titulaire du marché public a refusé de signer le présent procès-verbal.

Dressé le

Signature (maître d'œuvre)

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

RECEPTION DES TRAVAUX

1 - PROPOSITIONS DU MAITRE D'ŒUVRE

2 - DECISION DU MAITRE DE L'OUVRAGE

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Syndicat Mixte Pôle Magelis
3 rue de la Charente 16000 ANGOULÊME

Tél. : 05 45 38 00 00
Siret : 251 602 595 00026

B - Identification du titulaire du marché public

Sols Team
24 rue du Docteur Guy Ragnaud 16000 ANGOULÊME

Tél. : 05 45 65 65 29
Email : d.fargeas@wanadoo.fr

Siret : 447 754 037 00029

C - Identification du maître d'œuvre.

Atelier du Trait
Siège social : 11 avenue des Maréchaux 16000 ANGOULEME
Siret : 488 251 51300039

Bureaux : 41 rue de la Chaussée 86000 POITIERS
Siret : 488 251 513 00054

Tél. 05 49 52 00 30
Mail : atelierdutrait@architectes.org

D - Objet du marché public.

Aménagement de locaux au 49/51 Boulevard Besson Bey à Angoulême

Lot 9 – Revêtements de sol - Faïence

E - Propositions du maître d'œuvre - relatives au procès-verbal des OPR

Au vu du procès-verbal des opérations préalables à la réception des ouvrages, en date du 29 octobre 2021;
je soussigné, maître d'œuvre, propose :

1. de prononcer la réception, en retenant, pour l'achèvement des travaux, la date du 5 novembre 2021. Cette réception serait prononcée :

1.1. sans réserve.

1.2. sous réserve:

1.2.1. de l'exécution concluante des épreuves énumérées à l'annexe ci-jointe.

1.2.2. de l'exécution des travaux et prestations énumérés à l'annexe ci-jointe.

1.3. avec réserve :

1.3.1. le titulaire doit remédier, avant le **22 novembre 2021**, aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe ci-jointe.

1.3.1.1. toutefois, il est proposé que cette dernière réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte une réfaction égale en prix de base à
(Indiquer le montant de la réfaction.) :

1.3.2. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, **avant le 22 novembre 2021**,

1.3.3. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

2. de ne pas prononcer la réception.

F - Signature du maître d'œuvre.

A Angoulême, le 05 novembre 2021

Signature
(maître d'œuvre)


Atelier du trait
SARL D'ARCHITECTURE
76 rue des Carmélites 86000 POITIERS • 05 49 52 00 30
Siège : 11 avenue des Maréchaux 16000 ANGOULÈME
488251513 RCS Angoulême - tva intra FR37488251513

G - Décision du maître de l'ouvrage (Cocher la ou les cases correspondantes).

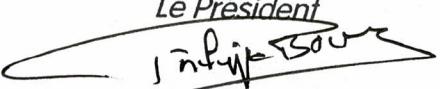
Au vu :

- du procès-verbal des opérations préalables à la réception, en date du 29 octobre 2021 et des propositions présentées le 05 novembre 2021 par le maître d'œuvre ;
- de la lettre, en date du, par laquelle le titulaire du marché public accepte la réfaction proposée ;

le maître de l'ouvrage décide :

1. que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 5/11/2021.
2. que la réception est prononcée ;
 - 2.1. sans réserve.
 - 2.2. sous réserve :
 - 2.2.1. de l'exécution concluante des épreuves énumérées à l'annexe ci-jointe.
 - 2.2.2. de l'exécution des prestations, énumérés à l'annexe ci-jointe, avant le 22/11/2021.
 - 2.3. avec réserve :
 - 2.3.1. le titulaire doit remédier, avant le 22/11/2021, aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe ci-jointe.
 - 2.3.2. Toutefois, il est proposé que cette dernière réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte une réfaction égale en prix de base à (Indiquer le montant de la réfaction.) :
 - 2.3.3. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
 - 2.3.4. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

A Angoulême, le 19/11/2021

Signature
(maître de l'ouvrage)
Magelis
Syndicat Mixte du Pôle Image
Le Président

Philippe BOUTY

H – Annexe 1 relative aux réserves

- de lever les remarques éventuelles du contrôleur technique
- de la fourniture du DOE (3 ex papier et 1 format informatique)
- que les travaux suivants soient réalisés :
 - Clous podotactile métal a chaque palier
 - Profil d'arrêt et autres finitions périphérique sur l'ensemble du projet sols souples et carrelages
 - Tapis de sol
 - faïence sur vide sceau (selon dim vide sceau)
 - sol souple local technique
- que les travaux suivants soient finalisés :
 - ensemble des joints a compléter, tous locaux
 - réaliser surbot carrelé pour simplifier pénétration en sol local humide technique
 - remplacer les carreaux cassés
 - deux impacts en sol souple +2 a boucher
 - complément en périphérie et sous petits escaliers
 - reprise sol souple entre poteaux et périphérie
- de l'exécution concluante des épreuves suivantes, prévues à l'article.....du CCAP